

07 BP: 5662 Ouagadougou 07 Burkina Faso Tél. (00226) 50 41 44 50 / 70 20 72 41 / 70 27 97 51 rojalnu.omdbf@yahoo.fr www.rojalnu-omd.org



309-600 Av. Wilfrid-Laurier Québec (Québec) Canada G1R 2L5 Tél. (001) 418-524-7648 Tél. (00226) 65 63 23 40 www.aceci.org

# RAPPORT DE STAGE AUTOMNE 2014

# CAMPAGNE OMD/LOI DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ AU BURKINA FASO

par Caroline Brouillette

#### REMERCIEMENTS

Au terme de ce stage, je souhaite adresser mes sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce projet et qui ont fait de mon séjour au Burkina Faso une expérience incroyable.

Avant toute chose, un énorme merci à Cindy Gagnon, pour avoir été mon principal appui durant ce stage. C'est à elle que je dois toute ma préparation pré-départ, qui m'aura grandement aidé à anticiper les défis que ce stage a présentés. Ses conseils et sa présence auront été rassurants et utiles tout au long de l'expérience.

Merci à l'Agence de consultation en éthique de coopération internationale (ci-après ACECI), et sa directrice générale Ginette Karirekinyana, pour avoir initié au Burkina Faso la campagne «Traduire les Objectifs du millénaire pour le développement en une loi-type visant la réduction de la pauvreté» (ci-après campagne OMD/LRP).

Je tiens à remercier toute l'équipe du Réseau ouest-africain des jeunes leaders des Nations Unies Burkina Faso OMD-BF (ci-après ROJALNU) leader local de la campagne OMD/LRP au Burkina, et son président Dakiri Sawadogo pour m'avoir accueilli chaleureusement. Je remercie tout spécialement mon superviseur de stage Harouna Sandwidi pour son professionalisme, son expérience et son humanité.

Un grand merci à toutes les structures et individus qui ont accepté de s'impliquer à titre bénévole sur le comité de pilotage et sur le comité technique de la campagne OMD/LRP, créant ainsi une assise permanente au Burkina Faso. À ce titre, un remerciement spécial à Birba Tiraogo, agent de liaison attittré au projet, pour son optimisme, son efficacité et ses précieux conseils.

Merci à la famille Kinda de m'avoir accueilli au sein de leur demeure et d'avoir partagé leur quotidien avec moi. Un merci spécial pour leur amitié à tous les collègues du ROJALNU qui m'ont fait découvrir leur culture. Je n'oublierai jamais leur ouverture d'esprit, leur curiosité et leur générosité.

#### **SOMMAIRE**

Du 27 septembre au 13 décembre 2014, j'ai effectué un stage avec l'ACECI et le ROJALNU-OMD/BF à titre de chargée du projet OMD/LRP «Traduire les Objectifs du millénaire pour le développement en une loi-type visant la réduction de la pauvreté » au Burkina Faso. Ce stage, réalisé après un baccalauréat en Études et langues modernes avec Mineure et droit, avait pour but de concrétiser ma compréhension du développement international par un séjour sur le terrain en prenant part à un projet.

Le stage avait pour objectifs de relancer les activités des comités mis en place par la stagiaire, interrompues après son départ, d'actualiser le projet en fonction de l'actualisation de l'agenda du développement international et à établir un plan d'action de façon à rendre le projet autonome et continu. Arrivée sur place, les objectifs ont dû être retravaillés en fonction du contexte local, notamment l'arrêt complet des activités liées au projet. J'ai donc établi un diagnostic quant sur l'interruption des activités. Ma principale conclusion était l'absence de financement indépendant à la Campagne OMD/LRP ainsi que la nécessité de rédiger un plan stratégique exhaustif accompagné d'un budget. C'est donc ce que j'ai entrepris de faire dans l'optique de soumettre des demandes d'accompagnement financier à des partenaires potentiels. Les activités ont cependant été interrompues, puis ralenties à cause du soulèvement populaire burkinabè, menant à la démission de Blaise Campaoré puis à l'instauration d'un gouvernement de transition.

Au final, ce stage fût une expérience enrichissante tant au plan professionnel que personnel. J'ai beaucoup appris sur la mécanique des relations Nord-Sud, sur le milieu associatif burkinabè et sur la gestion de projets axée sur les résultats. J'ai aussi pu confirmer ma capacité d'adaptation à une culture et un milieu différents, en plus de développer mon autonomie, mon esprit d'initiative et ma débrouillardise. Mon sens diplomatique, des relations interpersonnelles et interculturelles furent également aiguisés.

En conclusion, mon séjour au Burkina Faso a confirmé mon intérêt à relever les défis de responsabilité, d'efficacité et d'éthique auxquels fait face le domaine du développement international.

#### 1. CARACTÉRISTIQUES DU STAGE

#### 1.1 DURÉE DU STAGE ET CADRE LOGISTIQUE

Le stage devait initialement avoir une durée de trois mois, soit du 20 septembre au 21 décembre 2014. Toutefois, la grève des pilotes de la compagnie Air France, choisie pour le transport, a retardé le voyage d'une semaine, après l'annulation de deux vols. Les dates des billets d'avion ont donc été changées pour le 27 septembre au 13 décembre.

Normalement, la journée de travail se déroulait au siège du ROJALNU, de 8h30 à 12h00 et de 15h à 17h30. Le travail était parfois entrecoupé de pauses-café au «kiosque», où plusieurs membres discutaient régulièrement de l'actualité politique et des nouvelles du réseau dans une atmosphère de camaraderie. Au bureau, je partageais mon espace avec les visiteurs et membres du réseau dans la salle commune du siège social. L'ambiance pouvait parfois devenir bruyante, ce pourquoi les dirigeants du ROJALNU me laissaient parfois travailler en dehors du cadre traditionnel. À noter, la tâche exigeait souvent des déplacements vers le centre-ville de Ouagadougou pour rencontrer des partenaires potentiels ou déposer des documents, le siège social du ROJALNU étant situé à Tampouy, un quartier excentré.

Pour travailler, mon support principal était mon ordinateur portable, emmené du Canada. J'avais toutefois une clé de connexion à Internet achetée et chargée sur place, ainsi qu'une carte SIM burkinabè qui me permettait de communiquer aux fins du stage. Le ROJALNU/OMD-BF a eu la générosité de me rembourser une estimation de mes dépenses liées au stage, soit le carburant nécessaire à mes déplacements en moto, ma connexion internet et mes minutes téléphoniques.

#### 1.2 SITUATION POLITIQUE ET SOULÈVEMENT POPULAIRE

À mon arrivée au Burkina Faso, Blaise Compaoré était au pouvoir depuis 1987, soit une présidence de 27 ans, qui devait se terminer en 2015 avec la fin de son second mandat. Vers la fin de 2014, Compaoré proposait que la question de la modification de l'article 37 de la Constitution burkinabè, celui limitant les mandats présidentiels, soit soumise à la population par l'entremise d'un référendum. Cette évolue finalement vers un amendement par voie législative, qui doit être débattu le 30 octobre à l'Assemblée Nationale. La grogne populaire et médiatique augmentant, le 28 octobre, ce sont un milion de burkinabès qui descendent dans les rues de Ouagadougou

pour exprimer leur désaccord de façon pacifique. Le 30 octobre, les évènements prennent un tournant décisif. Les manifestants prennent d'assaut et brûlent les lieux symboliques du pouvoir ; l'Assemblée nationale, les demeures des proches de Blaise Campaoré et des députés de son parti, le Congrès pour la Démocratie et le Progrès, l'Hôtel Azalaï, etc., sont pillés. Des évènements semblables se produisent dans plusieurs villes du pays. La Radiodiffusion-Télévision du Burkina cesse d'émettre et la communication par texto est coupée. Un couvre-feu de 19h à 6h est déclaré par l'armée. Le 31 octobre, Blaise Compaoré démissionne, et après une certaine confusion quant à la direction du pays, c'est le colonel Yacouba Isaac Zida qui s'autoproclâme comme président jusqu'à la transition, avec un consensus mitigé mais le soutien de l'armée. Le 17 novembre, le Conseil de transition est formé, avec, à sa tête, Michel Kafando, ancien représentant à l'ONU. C'est cet organe qui sera chargé de préparer la prochaine élection présidentielle.





Il va de soi que ces évènements ont eu une répercussion non-négligeable sur mon stage. D'une part, j'ai dû m'absenter du travail pendant au total environ quinze jours. Effectivement, alors que la tension montait dans le quartier de Tampouy, je me suis réfugiée chez des amis expatriés dans la zone de l'ambassade canadienne. Cela m'a permis de me sentir plus en sûreté et moins seule durant ces évènements, qui, à quelques moments, étaient un peu inquiétants. Le confinement a d'ailleurs été imposé aux ressortissants canadiens pendant certains des moments les plus troubles du soulèvement. D'autre part, les activités du ROJALNU et des partenaires potentiels que nous visions ont été ralenties par ce soulèvement populaire. Le pays étant dans un vide politique, l'énergie et l'attention était absorbée par le déroulement de la transition, en particulier dans le milieu associatif, pour qui la politique publique du pays a une incidence marquée. Les

organisations internationales, responsables pour une grande part de financement des projets de développement au Burkina, dont celui du ROJALNU, ont concentré leurs efforts sur la gouvernance et la transition démocratique. À noter aussi, certains pays, dont le Canada, ont coupé leur aide au Burkina Faso pour la période durant laquelle l'armée assurait le pouvoir.

Ainsi, la lecture de ce rapport doit être imprégnée du contexte politique instable du Burkina Faso - et malheureusement peu propice aux grandes avancées législatives comme celle qu'est la Loi de réduction de la pauvreté - pendant mon séjour.

#### 1.3 OBJECTIFS DU STAGE

Avant mon départ, avec l'information fournie par la stagiaire précédente et l'orientation que je souhaitais donner au projet, j'ai établi les objectifs de mon stage :

- Relancer le comité de pilotage et le comité technique et régulariser leurs activités;
- Prendre connaissance de l'agenda post-OMD/2015 pour le Burkina Faso et intégrer, si possible, ses ou certaines de ses composantes au projet de loi-type;
- Établir un plan d'action pour l'année à venir et autonomiser les acteurs en place afin que le travail continue même en l'absence de stagiaires ceci, possiblement en faisant intervenir d'autres partenaires au niveau des ressources humaines et financières;
- Représenter l'ACECI et ses intérêts dans la région.

À mon arrivée, bien évidemment, j'ai pu prendre connaissance de l'état du projet OMD/LRP de façon beaucoup plus complète et recueillir les opinions des acteurs locaux sur la situation. Il était donc tout indiqué que j'adapte mes objectifs aux réalités sur le terrain. J'ai donc concentré mes efforts sur les points suivants et intégré ceux-ci dans un planning hebdomadaire:

- Relancer le comité de pilotage et le comité technique;
- Établir un plan d'action pour l'année à venir et autonomiser les acteurs en place afin que le travail continue même en l'absence de stagiaires ceci, possiblement en faisant intervenir d'autres partenaires au niveau des ressources humaines et financières;
- Représenter l'ACECI et ses intérêts dans la région.

#### 1.4 DESCRIPTION DES TÂCHES RÉALISÉES

#### i. Diagnostic sur l'état des activités de la campagne OMD/LRP

Avant mon départ du Canada, j'avais discuté avec la stagiaire précédente, Cindy Gagnon, sur ce qu'elle avait réalisé durant son séjour ainsi que l'état du projet. Elle m'a donc expliqué la mise en place des comités technique et de pilotage. À son départ en décembre 2013, une journée de formation était prévue pour le mois de février 2014, où les représentants des associations, membres des comités, prendraient connaissance de leurs rôles et de leurs tâches afin de débuter leurs rencontres de travail. Toutefois, cette formation n'a pas eu lieu, et les activités des comités se sont interrompues au départ de Cindy. En connaissance de cette information, il me semblait nécessaire d'établir la raison de l'interruption de la campagne OMD/LRP, particulièrement parce ces interruptions semblait être récurrentes au départ des stagiaires.

#### Causes de l'interruption des activités

La première cause à avoir été évoquée d'emblée, autant par le ROJALNU que par l'ACECI, était le manque de financement. Du côté de l'ACECI, on avait recommandé que la recherche de nouveaux partenaires, dans le but de développer les ressources humaines et financières, soit intégrée aux objectifs du stage. Du côté du ROJALNU, les dirigeants possèdent déjà un emploi du temps chargé et défini par les échéances de rapports réalisés pour des partenaires, pour la plupart agences des Nations Unies. Dans ce cadre, la réalisation du projet LRP est reléguée au second plan par absence de financement indépendant et par manque de temps.

La seconde cause à prendre en compte est liée à l'organisation du projet. Effectivement, il appert que les activités et la structure du projet aient été bien construites et définies par la stagiaire précédente. Toutefois, les étapes précédant la mise en oeuvre du projet, soit la préparation d'une feuille de route incluant chacune des activités et le budget qui en découle et la conclusion d'un accord de partenariat pour la réalisation du projet du début à la fin n'avaient pas été réalisées. Les activités du projet ont donc démarré en l'absence d'une structure permanente pour les soutenir. En outre, depuis le lancement du projet LRP, il apparaît que le financement est obtenu dans le but de réaliser certaines activités précises, comme par exemple la mission à l'Assemblée Nationale du Québec ou l'atelier de relance de la campagne OMD/LRP au Burkina Faso. Ainsi, les ressources financières sont mobilisées de façon sporadique et éphémère. Cela laisse de plus le

ROJALNU dans la situation difficile de devoir assumer les coûts des activités avec ses ressources résiduelles, alors qu'il s'agit, comme toute OSC, d'une organisation avec un budget limité. Il est donc évident que les activités s'interrompent.

Une rencontre avec Maître Marcellin Some, président du Comité de pilotage sous réserve d'une rencontre avec Harouna Sandwidi du ROJALNU, a permis de confirmer ces constats. Effectivement, selon Birba Tiraogo, agent de coordination, une rencontre entre ces deux personnes semblait bloquer la poursuite des activités. Me Some souhaitait effectivement que les termes de l'engagement du ROJALNU soient définis et clarifiés auprès des participants des comités. Comme l'agenda et l'organigramme du projet n'avaient pas été précisés, il croyait que le ROJALNU, en tant que structure parrainant projet, pourrait l'éclairer à ce sujet, et c'est ce qui expliquait ses réserves. Une discussion avec Harouna Sandwidi, secrétaire à la gestion du ROJALNU et Birba Tiraogo a permis de confirmer l'absence de ces éléments, mais en se mettant d'accord qu'il fallait chercher des partenaires extérieurs au Réseau.

#### Solutions proposées

Dans l'objectif de démarrer le projet de façon définitive, la pierre d'assise de la solution semblait être de trouver un partenaire qui puisse soutenir le projet de la reprise des activités jusqu'à l'adoption du projet de loi. Cela assurerait la pérennité de la feuille de route, plutôt qu'une perpétuelle reprise temporaire des activités jusqu'à ce que les stagiaires quittent ou qu'un manque budgétaire empêche la suite des choses. Les rôles de chacun, autant organisations qu'individus, devaient de plus être définis clairement. Finalement, le plan du projet devra être complété. À partir du moment où ces trois éléments seraient rassemblés (partenaire financier, définition des rôles et plan du projet), les activités pourraient alors reprendre sans qu'il y ait risque d'interruption.

#### ii. Définition des rôles

Il apparaissait que les rôles de chacune des organisations participantes devait être défini afin que les attentes et les objectifs de chacun soient claires. J'ai donc rédigé un tableau explicatif qui fût amendé, puis approuvé par chacune des parties prenantes. Ce document aura permis, notamment,

d'établir que c'est le ROJALNU, comme acteur local, assumait le leadership de la campagne, et que l'ACECI le supportait en transmettant son expérience via la loi québécoise anti-pauvreté.

#### iii. Rédaction du plan stratégique

Le noeud du stage fût la rédaction d'un plan stratégique détaillant la campagne OMD/LRP en entier. L'objectif premier de ce document visait à mobiliser des partenaires techniques et financiers afin d'obtenir l'appui nécessaire au projet. Il apparaissait en effet qu'un appui financier venant d'une organisation internationale, par exemple, serait une bonne façon de rendre le projet opérationnel et de s'assurer de son déroulement puisque ces financements sont souvent assortis d'indicateurs assurant une gestion axée sur les résultats ainsi que le répartissement des montants en tranches nécessitant le respect des échéanciers. En outre, la rédaction d'un plan stratégique complet avait l'avantage de répondre à plusieurs questions en suspens précisant certaines données de la campagne, comme une estimation du temps requis, et surtout, les fonds nécessaires à sa mise en oeuvre. Il me semblait primordial que ces informations soient connues avant d'engager toute activité.

Après la rédaction, le plan de projet dû être révisé par Harouna Sandwidi. Celui-ci a aussi complété le budget du projet. Finalement, une version résumée a été produite pour un premier dépôt aux partenaires. Le plan stratégique complet est annexé à ce rapport.

#### iv. Présentation du plan stratégique aux comités

Il m'est apparu pertinent d'informer les membres des comités de l'état du projet pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'il me semblait qu'il n'y avait point eu de communication depuis le départ de Cindy. Ensuite, parce que nous voulions continuer le travail là où cette dernière l'avait laissé, mais pas avant d'avoir de solides bases assurant la pérénnité de la campagne. Cindy m'ayant assuré la motivation et la qualité des participants qu'elle avait recrutés, je trouvais qu'ils méritaient d'être informés de la suite des choses. Birba Tiraogo et moi avons donc organisé une rencontre des deux comités, qui a eu lieu le 10 décembre au Centre municipal des jeunes de Ouagadougou. Malheureusement, cette rencontre a été planifiée quelque peu à la dernière minute - trois jours avant mon départ du Burkina - car il nous fallait attendre l'approbation du ROJALNU, qui devait assumer les coûts reliés à la location de la salle et de la pause café. C'est

donc seulement six associations qui ont été représentées. Le fait qu'il n'y pas d'incitatif (remboursement de carburant) et la situation politique peuvent aussi expliquer le haut taux d'absences. La réunion a permis d'aborder trois points: l'état actuel de la campagne OMD/LRP et les activités entreprises depuis septembre, la présentation du nouveau plan stratégique ainsi que les étapes à suivre. Les acteurs présents ont pu se prononcer sur le plan de projet et y proposer leurs amendements. Particulièrement, Hamidou Garane, un constituionnaliste de renom, a aussi fourni des contacts à la Banque Mondiale, tout en soulignant que la situation politique présente, où les OSC avaient un rapport de force plus élevé, facilitait le relais auprès des acteurs politiques. La rencontre s'est donc conclue en indiquant que les membres des comités seraient recontactés par l'agent de liaison, Birba Tiraogo, dès qu'un partenariat serait établi.

#### v. Soumission du plan de projet aux partenaires

Suite à la rencontre, le plan de projet a été modifié selon les recommandations discutées. Avec l'aide du président du ROJALNU, Dakiri Sawadogo, qui possède plusieurs contacts dans le milieu des organisations internationales, nous avons ciblé des partenaires potentiels à qui soumettre des lettres officielles accompagnées du plan de projet résumé. J'avais pour objectif de déposer ces documents et d'en faire le suivi pendant mon séjour, mais à cause du déroulement des évènements politiques et les missions à l'étranger de mon superviseur, je me suis réajustée et donc j'ai émis comme impératif que le dépôt soit fait avant mon départ. Finalement, alors que les documents étaient prêts, ils n'ont pas été envoyés pour une raison qui m'échappe. J'ai chargé Birba Tiraogo de s'assurer qu'ils se rendent à leurs destinataires. Le 26 janvier 2015, une correspondance avec Harouna Sandwidi a confirmé que les documents avaient été envoyés et qu'il travaillait au suivi du courrier.

#### vi. Séjours d'observation

Dès mon arrivée, M. Sandwidi a suggéré de préparer des correspondances à envoyer aux contacts du ROJALNU afin de leur demander que je fasse des séjours d'observation dans leurs organisations, dans le but de me familiariser, d'une part, avec des enjeux et des milieux professionnels variés, et d'autre part, que je comprenne les enjeux burkinabès liés à la pauvreté et pertinents à la LRP. Des demandes ont été envoyées au Mouvement burkinabè des droits de l'homme et des peuples, au Ministère de la promotion des droits humains et du civisme, au

Ministère de la promotion de la femme et du genre, au Programme des Nations Unies pour le Développement, à l'ONG Buyaba et à l'Assemblée Nationale. Le PNUD et le Ministère de la promotion de la femme et du genre ont répondu, me permettant d'intégrer leurs milieux de travail respectifs.

#### Séjour au Programme des Nations Unies pour le Développement

Au siège des Nations Unies du Burkina Faso, j'ai eu la chance d'être supervisée par Salifou Zoungrana, spécialiste en suivi-évaluation pour le PNUD. Économiste de formation, très compétent et proactif, Salifou est un des acteurs clés pour le suivi des OMD au Burkina Faso. Il m'a donc éclairé sur le processus de récolte de données quant aux nombreux indicateurs des OMD, en plus de me fournir de l'information et de la documentation sur les tangentes à prévoir pour l'agenda post-2015. J'ai aussi beaucoup apprécié l'opportunité de découvrir le cadre de travail des Nations Unies. Il m'a de plus invitée à assister à un atelier sur la définition d'indicateurs et de proxy pour ce dernier, où étaient présents des représentants de la Direction générale de l'économie et de la planification (DGEP), département du Ministère de l'économie et des finances. J'ai pu y réseauter avec des partenaires potentiels pour le projet OMD/LRP et consolider le plan stratégique. En outre, Salifou est devenu un bon ami qui m'a fait découvrir plusieurs aspects de la culture burkinabè, qui m'a présentée à sa famille et avec qui je suis toujours en contact à ce jour.

#### Séjour au Ministère de la promotion de la femme et du genre

Grâce à un contact de M. Harouna Sandwidi, j'ai obtenu un séjour d'observation au Ministère de la promotion de la femme et du genre, sous la responsabilité d'Edwige Ninon Yameogo, Directrice de la promotion et de la protection des droits de la femme. Il faut préciser que l'insurrection populaire a ralenti les activités du département, puisque la ministre de transition a été nommée pendant mon séjour d'observation. Normalement, le département était responsable de l'organisation d'une journée pour célébrer la signature de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF). Cependant, à cause des évènements politiques, la célébration a été plus discrète. C'est tout de même l'avancement de ce dossier que j'ai pu observer, malgré le peu de tâches à accomplir. Ce séjour d'observation m'a surtout permis de témoigner du fonctionnement de la bureaucratie burkinabè et de la culture professionnelle qui y règne. Notamment, j'ai pu constater la culture de discussion, de «palabre»

qui sévit dans les réunions. J'ai aussi pu me renseigner quant aux actions entreprises par le Burkina Faso dans l'objectif d'atteindre une plus grande égalité entre hommes et femmes.

#### 1.5 RELATIONS PROFESSIONNELLES ET ENCADREMENT

J'ai eu la chance d'entretenir de très bonnes relations avec le personnel du ROJALNU. Bien qu'il y ait eu un problème de communication au départ à cause du report de mon arrivée à Ouagadougou, j'ai entretenu des relations cordiales, voire même de franche camaraderie avec toute l'équipe du Réseau. Je me suis liée d'amitié avec plusieurs jeunes membres, qui m'ont fait découvrir des aspects de la vie ouagalaise tels les plats traditionnels, le marché, les sorties au maquis, les joutes de football de l'équipe nationale, etc. J'ai en outre pris part avec eux à des discussions très enrichissantes sur les thèmes de la religion, de la famille, de la place des femmes dans la société, de la politique, etc. Leur désir de discuter et d'échanger était contagieuse, même si j'ai parfois dû leur rappeler que mon travail nécessitait une certaine concentration.

Je me considère très chanceuse d'avoir été supervisée par M. Harouna Sandwidi, dont l'efficacité et l'habileté à rédiger des plans stratégiques et à les déposer auprès d'instances internationales constituait un atout. Il était le supérieur le plus indiqué pour le genre de travail auquel je me suis livrée durant mon séjour. Son horaire étant extrêmement chargé et ponctué de déplacements à l'étranger, le timing constituait parfois une difficulté pour faire approuver mes livrables.

En ce qui a trait à mes relations avec l'ACECI, je dirais qu'elles ont été minimales. J'ai rencontré Mme Karirekinyana, la présidente, de façon virtuelle avant mon départ, où elle m'a fourni des instructions pertinentes. Elle a gardé contact avec moi tout au long de mon séjour. Quant à mon superviseur de stage, Mr Bokoyé, je l'ai rencontré une fois avant mon départ afin de signer le contrat de stage. Son expertise semblait plutôt en lien avec la campagne OMD/LRP au Niger, ce qui ne cadrait pas avec les objectifs de l'organisation hôte, le siège burkinabè du ROJALNU. J'étais toutefois en contact de façon continue avec Cindy Gagnon, la stagiaire de l'ACECI m'ayant précédé sur le projet OMD/LRP au Burkina Faso. Sans ses conseils, le récit de son expérience, son soutien et ses contacts, il va sans dire que mon encadrement en tant que stagiaire évoluant de façon individuelle dans un pays étranger aurait été nettement insuffisant.

#### 2. RÉSULTATS OBTENUS ET CONTRIBUTION AU PROJET

Tel qu'expliqué ci-haut, la situation politique a eu un impact significatif sur mes possibilités d'action. Je suis toutefois satisfaite des résultats obtenus compte tenu des circonstances et des priorités locales. Durant mon stage, j'ai:

- Établi les causes du dysfonctionnement du projet OMD/LRP;
- Rédigé un plan stratégique exhaustif du projet OMD/LRP;
- Rédigé un plan de projet résumé du projet OMD/LRP;
- Ciblé les partenaires potentiels pouvant appuyer la campagne OMD/LRP;
- Fait des demandes de soutien technique et financier auprès de ces partenaires potentiels;
- Informé les membres des instances participant à la campagne de l'état des activités.

À ce jour, je suis toujours en contact avec plusieurs membres du ROJALNU, et je tente de suivre de loin, et malgré les difficultés de communication, l'avancée de la recherche de partenaires. Birba Tiraogo, agent de liaison, m'informait récemment que les activités du Réseau se focalisaient présentement surtout sur la participation des jeunes à la transition démocratique. Les partenaires ayant toutefois reçu les demandes de financement, je crois qu'après l'élection, le timing serait opportun pour en faire le suivi.

La campagne OMD/LRP est un projet ambitieux qui nécessite un travail et une volonté continues. Réalistement, jamais il n'aboutira si les organisations menant les activités ni consacrent pas des efforts constants. Associer un ou des partenaires techniques et financiers à la campagne de façon globale me semblait être la meilleure solution de motiver les acteurs à prioriser le projet.

#### 3. ÉVALUATION DE L'EXPÉRIENCE

Malgré les évènements politiques tout à fait imprévus, je suis globalement très satisfaite de mon stage au Burkina Faso. Je suis fière de mes accomplissements, dans la mesure où la campagne OMD/LRP n'était pas une priorité ni pour l'ACECI ni pour le ROJALNU, et où le contexte social et politique instable était peu favorable à entreprendre une campagne de longue haleine. L'autonomie parfois déconcertante dont je jouissais m'aura permis d'affûter mon sens de l'initiative et d'orienter le projet de façon à ce qu'il réflète mes valeurs et ma vision du

développement international. Habituée au rythme de travail nord-américain, j'aurai certes dû faire preuve de patience et m'adapter aux moeurses professionnelles locales. J'ai grandement appris sur la planification et la gestion, ainsi que la gestion axée sur les résultats conditionnelle au financement de projets de développement international. Le stage m'a confirmé mon aptitude aux relations inter-culturelles et ma facilité d'adaptation à des environnements différents.

Mon expérience m'aura surtout permis de témoigner du développement international, de ses réalités, de ses mécanismes et de ses nombreux défis. D'abord très sceptique et critique du paradigme du «développement», ma vision n'aurait pu être précisée - et, à ma surprise, nuancée - sans ce séjour «sur le terrain». Être confrontée, en direct, à la pauvreté et à la vasteté des besoins des habitants du Burkina Faso a remis en question plusieurs de mes considérations théoriques, bien que je croie toujours qu'une extrême prudence soit de mise avant de vouloir répondre à ces besoins. Je suis de l'école de pensée que les populations locales ont le droit de définir eux-mêmes leurs besoins et les solutions pour les combler, ce que trop d'organisations étrangères entreprennent sans aucune consultation. Comprendre, en direct, le fonctionnement du financement des projets, le succès de certains et l'échec et la corruption qui en caractérise d'autres n'a pu qu'affiner ma compréhension de ceux enjeux. Être stagiaire pour une organisation, l'ACECI, qui place l'éthique au centre de ses activités, aura certes rejoint mes valeurs et convictions.

Ayant été bien préparée mentalement grâce à plusieurs conversations avec la stagiaire précédente, mes attentes quant à l'environnement professionnel et le travail étaient très réalistes. Je crois toutefois que mon habitude aux voyages et mon ouverture aux cultures différentes ont grandement contribué à ce que je vive pas de gros choc d'adaptation et que mon séjour se déroule relativement sans embûches. Ainsi, je ne recommanderais pas ce type d'expérience à tous, puisque l'absence d'encadrement et la grande indépendance la caractérisant peuvent être extrêmement déconcertantes lorsqu'additionnées à l'arrivée dans un pays où absolument tout est dépaysant, de l'environnement au mode de vie. Je suis contente et fière d'avoir relevé le défi mais, d'une part, sans l'aide de Cindy, la transition aurait été beaucoup moins harmonieuse. D'autre part, j'avais envie d'un stage où je pourrais faire preuve de leadership, et ce n'est pas le désir de tous les stagiaires, surtout ceux qui sont prompts au dépaysement. Je crois donc qu'il

serait préférable, voire nécessaire, que l'ACECI revoie son processus de préparation des stagiaires.

En conclusion, mon stage au siège burkinabè du ROJALNU est une expérience marquante dont je me souviendrai longtemps. Mon premier séjour en Afrique aura été ponctué de rencontres et de découvertes dont la valeur est inestimable. Professionnellement, cette aventure aura confirmé mon désir de confronter les contradictions et défis du développement international. La région subsaharienne, malgré les défis auxquels elle est confrontée, est un milieu stimulant, en effervescence, où tout est à construire. Les échanges entre les pays de ce territoire et le reste du monde iront en s'intensifiant, et j'espère de tout coeur qu'ils seront basés sur une logique de partage, de solidarité. Je crois sincèrement que des organisations comme l'ACECI contribuent à ce que le facteur humain soit au centre de ces relations, à travers la promotion de la notion de partenariat responsable. Ainsi, à Ouagadougou, j'ai été en contact avec des domaines dans lesquels je serais intéressée d'évoluer sur le plan professionnel et qui, je crois, concordent dans une vision durable du développement, tels que la collecte de données, le partage de compétences et la formation de la fonction publique.



#### Annexe 1



07 BP: 5662 Ouagadougou 07 Burkina Faso Tél. (00226) 50 41 44 50 / 70 20 72 41 / 70 27 97 51 rojalnu.omdbf@yahoo.fr www.rojalnu-omd.org



309-600 Av. Wilfrid-Laurier Québec (Québec) Canada G1R 2L5 Tél. (001) 418-524-7648 Tél. (00226) 65 63 23 40 www.aceci.org

## TERMES DE RÉFÉRENCE

# CAMPAGNE OMD/LOI DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ AU BURKINA FASO :

Traduire les Objectifs du Millénaire pour le Développement en une loi-type visant la réduction de la pauvreté

#### Introduction

Alors que l'année 2015 approche, sonnant le glas de la date limite établie pour l'accomplissement des Objectifs du Millénaire pour le Développement, l'attention des acteurs au développement est déjà tournée vers « l'après 2015 ». Toutefois, force est de constater que malgré un bilan globalement positif, certains pays continuent d'accuser un retard important sur plusieurs des indicateurs des OMD.

C'est le cas du Burkina Faso, qui affiche un taux de pauvreté de 46.7%. Alors que le pays peut se féliciter des avancées importantes dans les domaines de la santé, notamment, la santé des femmes et la lutte contre le VIH, ainsi que l'éducation et l'accès à l'eau potable. Cependant, une importante partie du travail reste à faire, particulièrement dans domaine de la réduction de la faim.

C'est dans ce contexte d'adaptation des OMD aux problématiques nationales que le ROJALNU-OMD/BF coordonne la campagne OMD-LRP au Burkina Faso, qui, par une approche participative conduite par la société civile, vise l'adoption d'une loi nationale de réduction de la pauvreté. Sous l'égide de deux comités créés en 2013 et rassemblant des représentants de plus de dix organisations de la société civile intervenant dans le développement, un travail de consultation, de formation, de recherche et de plaidoyer sera mené dans l'objectif de présenter un projet de loi à l'Assemblée Nationale.

Le présent document présente la campagne OMD/LRP de façon exhaustive. D'abord par une description de l'organisation leader de la campagne (section 1). Ensuite, le contexte (section 2) et l'historique du projet (section 3) sont explicités. Le volet opérationnel du projet suit, avec les objectifs et résultats attendus (section 4), les stratégies développées (section 5), les activités (section 6), l'échéancier (section 7), la coordination, suivi et évaluation (section 8), ainsi que le cadre logique et le budget en annexes.

#### 1. Description du ROJALNU-OMD/BF

#### 1.1 Historique de création

L'implication des jeunes dans l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) est apparue nécessaire pour les Nations Unies en 2004, à l'occasion de la Journée Mondiale des Nations Unies consacrée aux jeunes avec comme thème central : « La jeunesse, une nouvelle voie pour l'atteinte des OMD ».

C'est ainsi qu'en octobre 2006 s'est tenu au siège des Nations Unies, le Sommet mondial des Jeunes Leaders réunissant une forte communauté de jeunes venant des cinq continents. Ce sommet, point culminant de plusieurs sommets régionaux faisait suite à l'engagement de l'Assemblée Générale de septembre 2000 visant à élever le niveau de vie des populations les plus pauvres d'ici l'année 2015 et représentait ainsi l'aboutissement de la volonté de nombreux pays d'impliquer les jeunes et leurs idées dans les processus de développement.

Ce sommet a été pour les jeunes l'occasion d'évaluer leurs capacités à aider leurs pays dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) tels que l'accès à l'éducation pour tous les enfants, de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, des soins de santé de la mère et de l'enfant ainsi que la réduction de la propagation du paludisme et du VIH/Sida. Ils ont alors consacré la création du Réseau Mondial des Jeunes Leaders des Nations Unis pour l'atteinte des OMD au siège des Nations Unis à New York en 2006.

Dans ce contexte, les jeunes présents ont été mandatés pour la mise place d'un réseau de jeunes leaders dans chaque continent, chaque sous-région et chaque pays.

Le Réseau Ouest Africain des Jeunes Leaders des Nations Unies pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement section Burkina Faso (ROJALNU-OMD/BF) est né de ce fait par la volonté de trente (30) leaders d'associations et mouvements de jeunesse du Burkina Faso le 26 juillet 2008 à Ouagadougou dans la salle de conférence du Système des Nations Unies au Burkina Faso.

Il a été reconnu officiellement le 29 septembre 2008 sous le récépissé N° 2008-0692/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC.

Le ROJALNU-OMD/BF est présent dans toutes les régions du Burkina Faso. Ses treize Coordinations Régionales sont ses relais sur l'ensemble du territoire national et compte à ce jour 258 Mouvements et Associations de Jeunesse (MAJ).

Le siège du Réseau se trouve cité AZIMO non loin de la cité AN IV A à Ouagadougou au secteur 22. Le ROJALNU- OMD/BF assure également le secrétariat exécutif du ROJALNU-OMD section Afrique dont la présidence est assurée par le Mali.

#### 1.2 Mission et Objectifs

La mission principale du ROJALNU-OMD/BF est d'apporter sa contribution dans la mobilisation et l'implication des mouvements et associations de jeunesse pour l'accélération de l'atteinte des OMD au Burkina Faso à travers une synergie d'actions gouvernement-société civile et dans un cadre propice de capitalisation des acquis.

Le réseau a pour objectif de :

- Promouvoir les Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
- Œuvrer auprès des partenaires et du Gouvernement pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
- Contribuer à l'information et à la sensibilisation de l'opinion nationale sur les actions à entreprendre pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement ;
- Constituer un cadre de renforcement des capacités des acteurs des associations et mouvements de jeunesse en matière d'exécution et de suivi des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

#### 1.3 Organisation et fonctionnement

Le ROJALNU-OMD/BF est doté d'une instance et deux organes qui régulent la vie et le fonctionnement du réseau. Il s'agit de :

- L'Assemblée Générale (AG);
- Le Bureau National de Coordination (BNC);
- Les Coordinations Régionales (CR)

L'Assemblée Générale est l'instance suprême du Réseau. Elle se réunit une fois par an sur convocation du président du Bureau National de Coordination.

Le Bureau National de Coordination est composé du Bureau Exécutif et de l'Equipe Technique. Le Bureau Exécutif assure la direction exécutive du Réseau. Il est composé d'un Président, d'un secrétaire général et chargé du suivi évaluation, d'un secrétaire à la gestion et chargé de la planification, d'un secrétaire au management général et au plaidoyer et d'un secrétaire à l'encadrement et à l'appui communautaire.

Les Coordinations Régionales sont des organes décentralisés du réseau dans les 13 régions du Burkina Faso. Elles se composent de trois membres qui sont :

- Un coordonnateur régional et appelé aussi Point Focal;
- Un chargé de l'encadrement, de la formation et du suivi évaluation ;
- Un chargé de la gestion, des relations publiques et de la planification.

Dès sa création, le Réseau a entrepris de regrouper les associations en fonction de leurs domaines d'actions. Ainsi, les treize coordinations régionales ont conduit ce processus de regroupement sur la thématique des OMD. En 2009, 258 Mouvements et Associations de Jeunesse (MAJ) membres des coordinations régionales ont pu constituer 4 groupes thématiques ainsi qu'il suit :

- Groupe thématique des MAJ intervenant dans le domaine de l'éducation ;
- Groupe thématique des MAJ intervenant dans le domaine de la santé ;
- Groupe thématique des MAJ intervenant dans le domaine de l'environnement;
- Groupe thématique des MAJ intervenant dans le domaine de la promotion économique et la lutte contre la pauvreté ;

Cette structuration des MAJ dans les régions leur permet de se retrouver périodiquement grâce aux Coordinations Régionales du ROJALNU-OMD/BF pour partager leurs expériences en vu d'une plus grande efficacité et une meilleure couverture des zones d'intervention.

#### 1.4 Principales réalisations

- Co-organisateur avec le ROJALNU-OMD/Mali, du Premier Forum Ouest Africain des Jeunes Leaders des Nations Unies pour l'atteinte des OMD sous le thème : « Quel leadership des Jeunes pour l'atteinte des OMD, avec comme point d'entrée la lutte contre le Sida » ayant regroupé 250 jeunes leaders de la sous-région, (UNICEF, SP/CNLS-IST, PAMAC, PNUD/Bureau Régional, UNFPA Bureau Régional, UEMOA, Présidence du Faso et du Mali);
- Restitution des conclusions du Forum de Bamako à 43 associations et 5 ministères qui a porté sur le thème : « Quel leadership des jeunes pour l'atteinte des OMD d'ici 2015 avec comme porte d'entrée la lutte contre le VIH/SIDA », (UNICEF);
- Réalisation des actions de communication pour le changement de comportement et renforcement de compétence de vie courante au profit des sinistrés du 1<sup>er</sup> septembre 2009 et leurs enfants sur les 33 sites à Ouagadougou et sur le site définitif de Yagma par 33 associations membres du ROJALNU, (UNICEF);
- Réalisation d'une étude diagnostique sur la contribution des mouvements et Associations de Jeunesse à l'atteinte des OMD dans les treize (13) régions au Burkina Faso auprès de 937 MAJ, (UNICEF);
- Remise du rapport de l'étude diagnostique sur la contribution des mouvements et Associations de Jeunesse à l'atteinte des OMD, et du document stratégique de la jeunesse pour l'accélération de l'atteinte des OMD au Burkina Faso au Chef de l'Etat à l'issue d'une procession ayant mobilisée plus de quinze mille (15 000) personnes, (UNICEF, PNUD, OMS, Ambassade de République de la Chine Taïwan, Personnes Ressources);
- Formations des responsables de 160 MAJ sur le 8 OMD en partenariat avec le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, (UNFPA, du PAMAC, et de l'OMS);
- Co-organisateur du 3<sup>ème</sup> Sommet Mondial des jeunes sur le VIH/sida à Bamako au Mali, (ONUSIDA/Genève);

- Organisation d'un atelier de restitution du Sommet Mondial des jeunes sur le VIH/sida tenu à Bamako à 90 associations, (ONUSIDA);
- Participation au 4<sup>ème</sup> Sommet Mondial de l'habitat à Nanjing en Chine;
   (UNICEF, PNUD, Présidence du Faso);
- Participation au 5<sup>ème</sup> Sommet Mondial de l'eau à Istanbul en Turquie;
   (Présidence du Faso);
- Participation à la Réunion de haut Niveau sur le VIH/sida (Présidence du Faso);
- Appui Conseils pour la mise en place du Réseau YES Burkina (fonds propres);
- Participation au FESPACO 2011 comme membre de jury pour le choix du meilleur film ayant traité un sujet lié aux OMD, (Centre d'Information des Nations Unies : CINU);

#### 2. Analyse de la situation/contexte

Depuis la Déclaration du Millénaire de 2000, de nombreux programmes et stratégies nationales ont été lancés par les pays en développement en vue de concourir d'ici 2015 à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Au nombre de huit (8), les OMD se définissent ainsi :

- 1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim ;
- 2. Assurer l'éducation primaire pour tous ;
- 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;
- 4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans ;
- 5. Améliorer la santé maternelle ;
- 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies ;
- 7. Assurer un environnement durable;
- 8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement (PNUD, 2011).

Avec l'approche imminente de la fin de la période charnière des OMD, ainsi que celle de l'échéancier post-2015, l'heure est aux bilans et à l'évaluation des progrès accomplis. Alors que l'on peut par exemple se féliciter de la réduction de moitié de la proportion de pauvres dans le monde, cet avancement est dû en majorité au développement des pays au poids démographique important tels la Chine, le Brésil et l'Inde. Or, certains des pays les plus pauvres, dont ceux du Sahel, demeurent dans un état de sous-développement critique. C'est pourquoi l'atteinte des OMD doit reposer sur l'élaboration d'un cadre adapté aux problématiques propres à chaque État et répondant aux besoins spécifiques de sa population. C'est ainsi que le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) a été adopté au Burkina Faso en 2000, puis remplacé par la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) en 2010, de façon à intégrer entre autres les questions de pauvreté dans les processus nationaux de développement.

Malgré ses progrès dans les domaines de l'éducation, de l'accès à l'eau potable, de la gestion macroéconomique et dans la lutte contre le VIH/SIDA, le Burkina Faso accuse un retard de développement important, notamment en ce qui concerne le premier objectif, Éliminer l'extrême pauvreté et la faim. La proportion des populations vivant en dessous du seuil de pauvreté est passée de 44,5% en 1994 à 46,4% en 2003 puis à 43,9% en 2009 (SCADD, 2010). En 2013, 46,7% de la population vivait sous le seuil de pauvreté (PNUD, 2012), et ce, malgré un taux de croissance moyen de plus de 5% par an sur la période 2000-2012 (Banque Mondiale, 2013). L'explosivité sociale de cette population jeune et confrontée à une piètre distribution de la croissance économique inquiète quant à la stabilité politique du pays (International Crisis Group, 2013). En outre, le pays occupe 181e rang sur 187 au classement de 2014 de l'Indice de Développement Humain (IDH) des Nations Unies.

Il ressort donc que le cadre législatif national actuel présente des limites et contraintes qui ne permettent pas de maximiser leur impact auprès des personnes les plus touchées par la pauvreté. Qui plus est, lors de la revue annuelle de la SCADD en date du 30 avril 2013, le premier ministre Luc Adolphe Tiao a mis en relief le fait que les résultats escomptés par cette dernière ne pouvaient être atteints sans une forte adhésion de l'ensemble des acteurs au processus de développement du Burkina Faso. En ce qui concerne les OMD, ils sont consacrés par des instruments internationaux non conventionnels (déclarations, directives, programmes d'action) qui n'imposent pas d'obligations juridiques en la matière.

En outre, il ne sont pas adaptés de façon précise aux enjeux et au contexte burkinabès. Il est donc impératif d'intégrer ces objectifs internationaux dans le dispositif juridique interne afin de leur donner pleinement effet.

C'est dans cette perspective que le ROJALNU-OMD/BF assume le leadership de la campagne OMD-LRP au Burkina Faso, initiée par l'organisation canadienne Agence Consultative en Éthique de la Coopération Internationale (ACECI) à titre de pays pilote. Sa finalité est de parvenir à l'adoption d'un projet de loi ayant pour but de réduire la pauvreté (ci-après, la « loi projetée »), et ce, par un processus participatif du bas vers le haut, porté par une coalition d'acteurs du milieu associatif. La loi projetée ciblera les domaines d'interventions prioritaires et d'identifier les goulots d'étranglement actuels afin de venir en appui au cadre législatif et institutionnel déjà en place.

#### 3. Justification du projet/leçons tirées

Les activités ont été initiées au Burkina Faso par l'ACECI en 2009. Grâce au financement de l'Assemblée nationale du Burkina Faso, l'ACECI a réalisé, du 29 au 30 avril 2010, à Ouagadougou, un atelier de mobilisation réunissant à la fois des parlementaires, des représentants de différents ministères, d'associations civiles et d'organisations internationales. L'accent a été mis sur la pertinence d'une approche juridique contraignante pour accompagner la stratégie nationale actuellement en vigueur. Cet atelier a permis de dégager les principales orientations de la loi projetée et d'initier un collectif porteur de la campagne OMD/LRP.

En 2011, le ROJALNU-OMD/BF a pris le relais du leadership de la campagne, afin qu'elle soit menée par des acteurs locaux et réponde aux principes du développement responsable. Le 22 juillet 2011, un atelier de relance a été organisé à Ouagadougou grâce à l'appui financier du ROJALNU-OMD/BF. Les soixante-dix (70) participants, majoritairement des représentants de la société civile, ont été sensibilités à l'approche ascendante dite du bas vers le haut (bottom-up) préconisée par l'ACECI.

Du 24 au 28 mars 2012, une mission d'étude a été organisée à Québec, au Canada, par l'ACECI, avec la participation financière du ROJALNU-OMD/BF, de l'Assemblée nationale du Québec et de différents partenaires institutionnels. Cette mission a permis à cinq (5) acteurs impliqués dans le collectif de la campagne OMD/LRP au

Burkina Faso – une députée, une représentante de la Ministre de la Promotion de la Femme ainsi qu'à trois président-e-s d'associations civiles – de s'enquérir de l'ensemble des étapes qui ont mené à l'adoption de la Loi québécoise visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. La délégation burkinabè a eu l'opportunité de se familiariser avec le processus de mobilisation de la base qui a mené à la création de la loi québécoise ainsi qu'avec le fonctionnement des audiences et consultations publiques de l'Assemblée nationale du Québec. De plus, il est ressorti l'importance d'inclure dans la loi projetée des mécanismes de reddition de compte et de contrôle parlementaire de l'action gouvernementale, analogues à ceux qui existent au Québec.

À l'automne 2013, la campagne a pris son envol avec la création des deux comités chargés de mener les activités. D'une part, le Comité de pilotage (CP) a pour mission de conduire le processus d'élaboration de la loi-type et de la faire adopter par le Parlement. Composé de dix structures œuvrant dans le milieu associatif burkinabè ou issus du domaine légal et universitaire, le CP s'est réuni deux (2) fois après sa constitution, dans l'objectif principal de planifier une journée de formation pour les membres des deux comités. D'autre part, le Comité technique (CT) se compose de dix à seize structures et a pour mission de mener les recherches sur la législation anti-pauvreté existante et de rédiger la première ébauche du projet de loi. Celui-ci s'est réuni une fois dans le but de définir les compétences à travailler lors de la journée de formation. De la constitution de ces deux comités et de leurs discussions ressortent une tendance claire : l'intérêt et l'engagement des membres pour le projet OMD/LRP.

Cependant, le processus a connu un blocage dû au fait d'une planification stratégique et budgétaire incomplète. Le présent document cherche donc à pallier à ce vide et d'établir les fondements d'une démarche permanente pouvant copter l'ensemble des intervenants pour des actions continues dans un espace et un temps donnés pour la réalisation du projet.

#### 4. Objectifs

La campagne OMD/LRP a pour objectif général de faire de la lutte contre la pauvreté une priorité nationale, c'est-à-dire, proposer à l'autorité compétente, un instrument législatif à caractère contraignant.

La campagne a pour objectifs spécifiques de :

- Mobiliser la société civile, dans l'ensemble de ses composantes, par l'entremise du milieu associatif burkinabè dans un processus démocratique;
- Parvenir à l'adoption d'un projet de loi consensuel visant la réduction de la pauvreté.

#### 5. Stratégies développées

La mise œuvre du présent plan d'actions nécessite le développement de stratégies spécifiques qui seront axées sur :

- La consultation;
- La formation;
- La recherche;
- Le plaidoyer.

#### 5.1 Consultation

La consultation est le pilier de base du projet OMD/LRP : il s'agit à la fois de sa stratégie et de son objet. Elle figure au centre des démarches, de la conception à la mise en œuvre. En outre, la consultation figure au centre du processus dit du bas vers le haut car elle permettra de valider chacune des étapes entreprises de façon démocratique. D'abord, ce sont des comités, soit un comité technique et un comité de pilotage, formés par des représentants d'organisations de la société civile, qui mèneront les travaux. La variété des expériences et des secteurs d'activité des membres aura pour but de bien représenter la communauté associative et que la loi projetée soit à l'image du vécu de cette dernière. Lorsque la loi projetée aura été élaborée, des séances de consultation populaire sont planifiées afin de valider sa pertinence à l'échelle nationale du Burkina Faso. Les participants à ces séances seront eux aussi composés d'une variété d'acteurs oeuvrant dans l'endiguement de la pauvreté sous ses différentes facettes dans leur région. Finalement, avant l'engagement du processus législatif visant à l'adoption de la LRP, celle-ci sera soumise à l'approbation des membres impliqués et ouverte à tous, de façon à ce que la population soit consultée une dernière fois avant l'adoption du projet de loi.

#### 5.2 Formation

Le développement de la loi projetée nécessite une bonne connaissance du sujet de la part des acteurs clés. D'une part, il est primordial de les sensibiliser aux raisons d'être du projet, soit l'inefficacité des dispositifs légaux et para-légaux anti-pauvreté déjà en place, ainsi que les bénéfices d'une approche du bas vers le haut. D'autre part, il est nécessaire que les aspects techniques de la tâche, soit la recherche légale et la rédaction d'un projet de loi, soit explicitée aux acteurs responsables. Le collectif mise donc sur un transfert de connaissances de certains membres des comités possédant une expertise, notamment ceux issus du milieu universitaire, de façon encadrée lors d'une journée de formation pour les membres des comités.

#### 5.3 Recherche

Afin de produire une LRP pertinente, le contexte burkinabè en matière de législation anti-pauvreté doit être minutieusement examiné. C'est pourquoi la recherche légale constitue l'essentiel de la tâche technique associée à la campagne OMD/LRP. Toute la législation burkinabè visant de façon directe ou indirecte à l'élimination de la pauvreté devra être recensée de façon à en soulever les forces, les faiblesses et les goulots d'étranglement. Les conventions internationales liées au sujet auxquelles le Burkina Faso est partie seront aussi examinées dans l'objectif de voir lesquelles de leurs dispositions il est possible et souhaitable d'intégrer à la législation nationale.

#### 5.4 Plaidoyer

Comme un des deux résultats souhaités suite à la campagne OMD/LRP est l'adoption d'un projet de loi, il est clair que de nombreux partenaires devront être ralliés à sa cause en cours de route. Le processus de plaidoyer s'est donc appliqué au recrutement des membres des comités. Il sera aussi utilisé principalement par les membres du Comité de pilotage, organe responsable d'assurer le plaidoyer de la campagne visant à son adoption à l'Assemblée Nationale. Il faudra alors convaincre une majorité de députés à voter en faveur du projet.

#### 6. Activités

Les activités pour mener à terme la campagne OMD/LRP sont déjà entamées, mais la plus grosse part du travail reste à faire. Les comités de pilotage et technique ont déjà été mis en place, sans toutefois que leurs activités aient commencé (6.1 et 6.2). Un atelier de formation (6.3) sera organisé pour appuyer les comités dans leurs travaux devant aboutir à l'élaboration d'un avant-projet de loi (6.4). Par la suite, des séances de consultation populaire régionales seront organisées (6.5), et la première ébauche de la loi projetée sera ajustée aux préoccupations des citoyens ainsi que des parlementaires dans une seconde ébauche (6.6). Enfin, l'avant-projet de loi sera soumis à toutes les parties prenantes lors d'un atelier national de validation (6.7) avant sa présentation à l'Assemblée Nationale (6.8).

#### 6.1 Activités du comité de pilotage

Entre six (6) et huit (8) structures impliquées activement au Burkina Faso dans la lutte contre la pauvreté et/ou dans la défense des droits humains, incluant des structures parlementaires et gouvernementales ainsi que des associations civiles, seront choisies pour faire partie du comité de pilotage (ci-après « structures membres »). Les associations civiles seront sélectionnées en fonction de leur dynamisme à mener un projet de l'envergure de la campagne OMD/LRP ainsi que par leur implication dans le collectif. Les structures membres doivent nommer un responsable au sein de leur équipe pour les représenter au comité de pilotage et assurer le suivi. Des rencontres bimensuelles sont recommandées entre les responsables, en plus d'échanges réguliers parmi les équipes des structures membres.

La mission du Comité est de conduire le processus d'élaboration de la loi-type et de la faire adopter par le Parlement.

#### Ses attributions consistent à :

- Veiller au bon fonctionnement de la campagne OMD/LRP et en assurer son suivi;
- Coordonner les activités de mobilisation et de ralliement des partenaires politiques au projet;
- Cibler les partenaires potentiels du projet au niveau de l'Assemblée
   Nationale et du gouvernement et assurer leur participation au projet;

- Appuyer le comité technique dans ses travaux en répertoriant notamment les récentes
  - études effectuées sur les thèmes concernés par la loi projetée;
- Assurer le plaidoyer ;
- Mettre à jour les réseaux sociaux de la campagne OMD/LRP;
- Dynamiser le collectif de la campagne ;

#### 6.2 Mise en place d'un comité technique

Le Comité technique est composé d'un groupe d'environ 10 à 16 structures sélectionnées pour leur expertise et leur désir de s'investir dans le projet de loi projetée. Tout comme pour le Comité de pilotage, chaque structure désigne un représentant qui devient l'interlocuteur principal, bien que plusieurs personnes de la structure membre peuvent être appelées à contribuer aux travaux du Comité technique.

#### Le Comité technique a pour attributions de:

- Identifier le cadre législatif et stratégique en vigueur au Burkina Faso et applicable en matière de lutte contre la pauvreté; circonscrire ses limites et ses contraintes ;
- Mener les activités dans le cadre de l'élaboration de la loi ;
- Fournir l'expertise nécessaire au Comité de pilotage ;
- Élaborer l'avant-projet de loi projetée ;
- Organiser et animer les séances de consultation populaire.

#### 6.3 Atelier de formation destiné aux comités

Après la mise en place du Comité de pilotage et du Comité technique, un atelier de formation d'une journée sera organisé pour permettre aux représentants intéressés des structures membres des comités d'échanger entre eux et de mieux comprendre leurs fonctions dans la campagne OMD/LRP. Une trentaine de personnes extérieures au processus seront également conviées à assister à cet atelier de formation afin de profiter de l'occasion pour sensibiliser et information la population au projet OMD/LRP. Deux sujets seront abordés de façon plus détaillée :

• Les avantages d'une action pré-législative du bas vers le haut ;

 Le développement de normes contraignantes comme facteur de renforcement de la bonne gouvernance.

#### 6.4 Élaboration de la première ébauche de l'avant-projet de loi-type

Une première ébauche de l'avant-projet de loi-type sur la pauvreté sera élaborée par le Comité technique et soumise à l'appréciation du Comité de pilotage pour une session de travail. Le Comité technique intègre les amendements de ce dernier pour donner lieu à une version consolidée de la loi projetée, celle qui sera soumise aux séances de consultation populaire.

#### 6.5 Séances de consultation populaire

Dans le but de respecter l'approche dite *bottom-up*, ainsi que d'assurer que la loi projetée est représentative des intérêts des burkinabè de tout le pays, cette dernière sera soumise à des comités de consultation populaire dans chacune des treize (13) régions administratives du Burkina Faso, sous supervision du Comité technique. Une région sera assignée à chacun des membres du CT, qui auront pour mission de regrouper des acteurs locaux du milieu associatif, éducatif et politique. On recommande que les comités de consultation populaire compte 15 (quinze) membres par région. Ces membres seront alors conviés à une séance de travail d'une durée d'une journée, constituée d'une part d'une formation sur la LRP/OMD et le processus qui la porte, et d'autre part d'une lecture critique de la loi projetée, où commentaires et amendements proposés seront recueillis par le modérateur de la séance, soit le membre responsable du CT.

# 6.6 Mise en commun des séances de consultation populaire pour création d'une seconde ébauche

À la conclusion des séances de consultation populaire, les membres du Comité technique seront chargés de mettre en commun les commentaires et propositions notés dans chacune des régions. Et de les intégrer, dans la mesure possible et selon leur jugement et leur bonne foi, à la loi projetée pour en faire une seconde ébauche.

#### 6.7 Atelier de validation de la loi projetée

L'atelier de validation doit réunir les représentants du gouvernement et du Parlement ciblés par le Comité de pilotage, les structures membres du Comité de pilotage et du Comité technique les partenaires techniques et financiers en plus d'être ouvert au public dans un exercice démocratique. Cet atelier a pour but de regrouper tous les acteurs clés du projet, de sensibiliser la population à ses activités, d'analyser en groupe l'avant-projet de loi et de recueillir les amendements et recommandations afin de créer la version finale du document qui sera présenté à l'Assemblée Nationale.

# <u>6.8 Présentation de la loi à l'Assemblée Nationale et engagement du processus législatif</u>

Sous l'égide des députés ciblés par le Comité de pilotage, le projet de loi est soumis au processus législatif burkinabè. Le CP rédige, supervise et participe au processus de plaidoyer visant à l'adoption du projet de loi. Les membres de l'Assemblée Nationale participants sont toutefois les acteurs clés de cette phase du projet et assurent le suivi législatif du projet de loi jusqu'à son adoption.

#### 8. Échéancier

Activité	Période estimée	Durée
Mise en place des comités	Novembre 2013	-
Atelier de formation	Janvier 2015	1 journée
Plaidoyer auprès des susceptibles porteurs du projet	Janvier 2015 à Mai 2016	18 mois
de loi pour leur acceptation		
Élaboration de la première ébauche	Décembre 2015	6 à 18 mois
Séances de consultation populaire	Janvier 2016	2 mois
Élaboration de la seconde ébauche	Mars 2016	1 mois
Atelier national de validation	Septembre 2016	1 journée
Présentation de la loi à l'Assemblée Nationale	Septembre 2016	N/D

### 9. Coordination, suivi et évaluation

### 9.1 Coordination

La coordination de la campagne OMD/LRP est effectuée par le ROJALNU-OMD/BF en tant que leader du projet. Les rôles et tâches de chacune des organisations participantes sont définis selon le cadre suivant :

ACTEUR	RÔLE	TÂCHES
Réseau des jeunes leaders ouest-africains pour les Nations Unies, section Burkina Faso (ROJALNU- OMD/BF)	Leadership de la campagne	<ul> <li>Approbation du document stratégique de la LRP;</li> <li>Supervision et suivi des activités des comités;</li> <li>Veiller au respect de la feuille de route et à sa modification si nécessaire;</li> <li>Support au plaidoyer et à la recherche de partenaires</li> <li>Réception et allocation de l'enveloppe budgétaire accordée par le ou les partenaires;</li> <li>Rédiger les rapports de projet tel qu'établi par le ou les partenaires.</li> </ul>
Agence de consultation en éthique de coopération internationale (ACECI)	Transmettre l'expérience québécoise de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale	- Initiation du projet OMD/LRP au Burkina Faso ; - Orienter la campagne vers des partenaires possibles ; - Élaboration du document stratégique de la LRP.

Comité de pilotage	Conduire le processus d'élaboration de la loi dans la visée qu'elle soit adoptée.	- Coordonner les activités de mobilisation et de recherche de partenaires politiques du projet; - Être l'interlocuteur principal avec les parlementaires et le gouvernement; - Rendre compte trimestriellement à l'ACECI; - Assurer le plaidoyer auprès des parlementaires; - Mettre à jour les réseaux sociaux de la campagne OMD/LRP;
Comité technique	Rédiger le texte de l'avant-projet de loi visant la réduction de la pauvreté.	- Identifier le cadre législatif et stratégique en vigueur au Burkina Faso et applicable en matière de lutte contre la pauvreté; - Identifier les conventions régionales et internationales applicables en matière de lutte contre la pauvreté; - Circonscrire les contraintes et les limites des textes de loi existants; - Mener les activités dans le cadre de l'élaboration de la loi; - Fournir l'expertise légale nécessaire au Comité de pilotage; - Élaborer l'avant-projet de loi projetée.
Ministère ou acteurs politiques porteurs du projet à l'Assemblée Nationale	Soumettre le projet de loi à l'Assemblée Nationale	- Présenter et défendre le projet de loi à l'Assemblée Nationale ; - Créer des coalitions au sein des instances de décision afin de mener à l'adoption de la LRP.

#### 9.2 Suivi et évaluation

C'est le ROJALNU-OMD/BF qui assurera le suivi et évaluation des activités, en tant que leader de la campagne OMD/LRP. À chaque mois, l'agent de liaison doit faire un compte-rendu de l'avancement des activités au ROJALNU. Celui-ci doit inclure le détail des réunions tenues par les deux Comités, soit les dates, l'ordre du jour et les membres présents, ainsi que l'état des lieux du processus de plaidoyer mené

par le Comité de Pilotage. Ceci permettra de valider l'avancement des travaux et de le réajuster si nécessaire.

Le ROJALNU transmettra des rapports officiels à ses partenaires semestriellement, étant donné l'étalement des activités sur plus de deux ans. Ces rapports se composeront d'un compte-rendu des activités et de l'utilisation des fonds.

# Annexe 1 : Cadre logique

Résultats attendus	Activités prévues	Indicateurs	Hypothèses et risques
Mobilisation de la société civile à travers un processus bottom-up	Atelier de formation (6.3)	Nombre d'organisations de la société civile prenant part à l'atelier de formation et membres des comités	Troubles sociaux et politiques
	Séances de consultation populaire (6.5)	Nombre d'organisations de la société civile régionales participant à chacune des séances de consultation populaire	
	Atelier de validation de la loi projetée (6.7)	Nombre d'organisations de la société civile, de députés de l'Assemblée Nationale, d'acteurs- clés au projet et de citoyens présents lors de l'Atelier de validation	
	Activités du comité de pilotage (6.1)	Nombre de rencontres du comité de pilotage et suivi du processus de plaidoyer	
	Activités du comité technique (6.2)	Nombre de rencontres du comité de pilotage et suivi du processus de recherche sur l'état de la législation anti- pauvreté burkinabè	- Irrégularité des rencontres des comités ; - Troubles sociaux et
visant à la réduction de	Élaboration de la première ébauche de l'avant projet de loi- type (6.4)	ébauche de l'avant	politiques ; - Situation à l'Assemblée Nationale ; partis politiques en

Mise en commun des séances de consultation populaire pour création d'une seconde ébauche (6.6)	Document : seconde ébauche de l'avant projet de loi-type et amendements apportés	ouverture du gouvernement, etc.
	Document : projet de loi présenté à l'Assemblée nationale	